

Conseil municipal | Séance du 26 juin 2025

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2025-06-26-17 | Prévention citoyenne en direction des jeunes publics - Subventions action " collèges citoyens"
Sur le rapport de Madame Ravache Anne-Emilie

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 28

Date de convocation : 20 juin 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 26 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent·es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quérue, Madame Alia Cheikh, Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche, Monsieur Serge Gouet, Monsieur Fabien Leseigneur, Madame Thérèse-Marie Ramarosan, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé·es avec pouvoir :

Monsieur Francis Schilliger donne pouvoir à Madame Carolanne Langlois, Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Monsieur José Gonçalves donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérue, Madame Karine Pégon donne pouvoir à Madame Nicole Auvray.

Etaient excusé·es :

Madame Virginie Safe.

Secrétaire de séance :

Monsieur David Fontaine

Exposé des motifs :

Comme en 2024, l'Etat, le Conseil départemental de la Seine-Maritime et la Caisse d'allocations familiales (Caf 76) ont publié un appel à projets commun pour la prévention de la radicalisation, pour l'année 2025.

La Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray a répondu à cet appel à projets dans le cadre de la prévention primaire de la radicalisation (visant notamment à « éveiller les esprits aux valeurs et principes de la République », « développer et renforcer l'esprit critique », « prévenir l'isolement et la rupture des enfants et adolescents d'avec les institutions et espaces d'ouverture et de socialisation ») en proposant de remettre en place l'action "collèges citoyens" au sein des collèges de la ville.

Elle a sollicité dans ce cadre une subvention du FIPDR (Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation), à hauteur de 4 000 €.

A ce jour, trois collèges ont proposé des projets dans le cadre de cette action « collégiens citoyens ».

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La stratégie nationale de prévention de la radicalisation,
- Le plan local de prévention de la radicalisation,

Considérant :

- La demande de subvention déposée par la Ville dans le cadre de l'appel à projets pour la prévention de la radicalisation en 2025 pour l'action « collégiens citoyens »,
- L'implication et l'engagement des équipes éducatives des collèges Maximilien-Robespierre, Pablo-Picasso et Louise-Michel pour la mise en place d'une action de prévention primaire de la radicalisation en direction de leurs élèves respectifs, passant notamment par la mise en place de sorties pédagogiques comportant une visite du Parlement européen, de l'Assemblée Nationale et du Panthéon et une visite du musée de l'histoire de l'immigration.
- Les dépenses engagées par ces trois collèges pour la mise en œuvre de ces sorties pédagogiques,

Décide :

- D'attribuer pour l'organisation d'une action :
 - 1 200 € au collège Pablo-Picasso pour la visite du Parlement européen
 - 1 400 € au collège Maximilien-Robespierre pour la visite de l'Assemblée Nationale.

- 1 200 € au Collège Louise-Michel pour la visite du Musée de l'histoire de l'immigration.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Maire

Monsieur David Fontaine

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 27/06/2025

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20250626-lmc139173-DE-1-1

Affiché ou notifié le 30 juin 2025